



Compte-rendu de la Commission consultative des marchés

21 Juin 2023

Ordre du jour

- **Préambule, rappel des procédures disciplinaires**
- **Actualités fonctionnement des marchés : projets urbains et travaux ; tri des déchets**
- **Etat des lieux des marchés et places disponibles à l'abonnement**
- **Points divers**

Commission consultative des marchés de Grenoble

PRÉAMBULE, RAPPEL DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

4 Commissions disciplinaires (janvier, février, mars, juin) :

- pour un commerçant du marché de l'Abbaye en raison d'une altercation violente avec un autre commerçant ;
- pour un commerçant du marché de l'Estacade en raison du déballage de produits non conformes à l'autorisation de vente délivrée par la Ville de Grenoble ;
- pour un commerçant du marché de Saint-Bruno en raison d'une altercation avec un placier ;
- pour un commerçant du marché de l'Estacade en raison d'une altercation violente avec des placiers et les forces de l'ordre.

1 exclusion immédiate de 15 jours sans suivi d'une Commission disciplinaire (article 49.1) :

- pour un commerçant du marché de l'Estacade en raison d'une altercation verbale avec un placier.

Plusieurs convocations au service des marchés et des courriers d'avertissement adressés à plusieurs commerçants sur différents marchés à propos des points suivants :

- Déballage de produits non autorisés par l'autorisation de vente ;
- Départ tardif (départ après la fermeture du marché) ;
- Génération de nuisances sonores à l'arrivée sur le marché.

Commission consultative des marchés de Grenoble

ACTUALITÉS FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS : PROJETS URBAINS ET TRAVAUX ; TRI DES DÉCHETS

Projets urbains et travaux

Travaux réalisés depuis janvier 2023 :

- changement et installation de panneaux signalétiques sur le marché Estacade ;
- installation de sanitaires publics sur le marché de la Villeneuve (place du marché) et sur le marché Hoche (place A. Malraux) ;
- installation de sanitaires mobiles sur les marchés Estacade et Hébert ;
- réparation coffret électrique sur le marché de l'Abbaye ;
- poursuite des travaux dans l'ancien tribunal place Saint-André.

Travaux planifiés pour la seconde partie de l'année 2023 :

- rénovation de la salle de découpe aux Halles Sainte-Claire ;
- traçage des emplacements sur le marché Saint-Bruno et demande de reprise de la chaussée (déformation de la chaussée) ;
- problème technique en cours de réparation sur les sanitaires publics à proximité des Halles Sainte-Claire ;
- remise en état totale du coffret électrique sur le marché des Eaux-Clares et installation de coffrets électriques pérennes sur le marché de l'Île Verte ;
- intervention sur les stores de la halle du marché place aux Herbes.

Projets urbains et travaux planifiés pour 2024 :

- installation sanitaires publics marché Estacade (étude en cours – réseaux, emplacement) ;
- réaménagement de la place Firmin Gautier dans le cadre de la poursuite de la piste cyclable + installation de toilettes sèches (sanitaires publics).

Gestion et tri des déchets

Marchés en « autogestion » pour le tri / ramassage des déchets : Ile Verte (dimanche matin), **Europole** (jeudi après-midi), **Hoche** (samedi matin).

Poursuite du tri des déchets (tri sélectif) sur le marché de Villeneuve après-midi : 4 bennes mises à disposition par la Ville de Grenoble (service Propreté Urbaine) pour le tri des déchets alimentaires, le plastique, le bois et le carton.

Les déchets doivent être triés par les commerçants puis jetés par leur soin dans les bennes adéquates.

Dispositifs mis en place pour l'année 2023 :

- **1^{er} trimestre 2023 - Halles et marché Ste-Claire** : Fermeture à clef du compacteur et mises à disposition de bennes pour le tri des déchets alimentaires (travail en partenariat avec les représentants marché et halles Ste-Claire, service Propreté urbaine, service Occupations Commerciales).
- **3^{ème} trimestre 2023 - Marchés Abbaye** : Mise en place de bennes pour le tri des déchets alimentaires et zone de tri sélectif (système barriérage ou bennes)
- Travail en cours pour la mise en place du tri des déchets sur l'Estacade et sur Saint-Bruno (organisation logistique importante en raison d'un environnement urbain contraint et du volume de déchets).

Commission consultative des marchés de Grenoble

ETAT DES LIEUX DES MARCHÉS ET PLACES DISPONIBLES À L'ABONNEMENT

Marché Estacade

Etat des lieux

- Un marché identifié comme une locomotive (forte attractivité) et le marché « vitrine » de Grenoble
- Marché dynamique avec une bonne représentativité des différentes activités alimentaires

Emplacements vacants (4 places disponibles) :

- Place n°51 : 6 ml
- Place n°52 : 6 ml
- Place n°54 : 6 ml
- Place n°55 : 6 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- **Ouvrir les 4 places à l'abonnement** en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté
- Les activités choisies en priorité pour l'abonnement seront :
 1. Escargot (possibilité saisonnier)
 2. Charcuterie

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits**

Marché Saint-Bruno

Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine
- Stratégie de redynamisation et de rééquilibrage dans la partie Est du marché
- Situation d'insécurité sur le marché avec une intensification depuis le début d'année d'actes violents à proximité de la place Saint-Bruno

Emplacements vacants (15 places disponibles) :

Manufacturés :

Place n°10 : 5 ml

Place n°18 : 6 ml

Place n°21 : 6 ml

Place n°22 : 6 ml

Place n°37 : 6 ml

Place n°52 : 7 ml

Place n°55 : 4 ml

Place n°60 : 4 ml

Place n°63 : 5 ml

Place n°67 : 7 ml

Place n°72 : 5 ml

Place n°79 : 6 ml

Place n°86 : 6 ml

Place n°96 : 6 ml

Alimentaire :

Place n°65 : 4 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Propositions :

- **Alimentaire** : pas d'ouverture de place à l'abonnement (place réservée aux journaliers)
- **Manufacturé** : ouvrir 2 places à l'abonnement, tous produits manufacturés accepté (hors bazar) :
 - Places proposées : n°10 (5 ml) ; n°22 (6ml)
- Maintenir 12 places non attribuées pour les journaliers en raison d'une forte demande (partie manufacturée).

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement**

Marché Abbaye

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine
- Nombre de primeurs suffisant

Emplacements vacants (29 places disponibles au total) :

Alimentaires :

Place n°1 : 5 ml

Place n°2 : 3 ml

Place n°14 A : 6 ml

Place n° 14 B : 3 ml

Carré Producteurs :

Place n°40 : 4 ml

Place n°41 : 7 ml

Place n°42 : 2 ml

Place n°43 : 3 ml

Place n°44 : 5 ml

Manufacturés :

Place n°34 : 4 ml

Place n°36 bis : 6 ml

Place n°37 bis : 4 ml

Place n°45 : 3 ml

Place n°56 : 7 ml

Place n°57 : 5 ml

Place n°58 : 8 ml

Place n°59 : 4 ml

Place n°60 : 6 ml

Place n°61 : 6 ml

Place n°62 : 6 ml

Place n°63 : 6 ml

Place n°67 : 8 ml

Place n°68 : 6 ml

Place n°69 : 6 ml

Place n°70 : 6 ml

Place n°73 : 5 ml

Place n°74 : 10 ml

Place n°75 : 6 ml

Place n°77 : 5 m

Propositions :

- **Alimentaire** : Ouvrir 6 places à l'abonnement en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté
 - **Partie revendeurs** : il est proposé d'ouvrir 2 places aux choix
 - **Partie producteurs** : il est proposé d'ouvrir 4 places aux choix
- **Manufacturé** : Ouvrir 8 places aux choix à l'abonnement selon les typologies de produits proposés
 - Limiter les activités de bazar

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement**

Marché Villeneuve jeudi après-midi

Etat des lieux

- Marché très dynamique et équilibré
- Maintien de places pour les commerçants journaliers
- Maintien de la distinction partie alimentaire / manufacturé

Emplacements vacants (11 places disponibles au total) :

Manufacturés :

- Place n°12 : 4 ml
- Place n°28 : 6 ml
- Place n°35 : 4 ml
- Place n°36 : 4 ml
- Place n°37 : 2 ml
- Place n°39 : 4 ml
- Place n°44 : 6 ml
- Place n°45 : 4 ml

Alimentaires :

- 1 place : 6 ml
- 1 place : 6 ml
- 1 place : 6 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- **Alimentaire : ouvrir 2 places à l'abonnement, en priorisant les produits d'épicerie générale et de fruits secs.**

Manufacturé : pas d'ouverture de places à l'abonnement. Maintien de 8 places pour les journaliers en raison d'une forte demande et attractivité.

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits**

Marché Hoche

Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une bonne diversité de produits
- Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)
- Présence des brocanteurs professionnels le 1^{er} samedi du mois le long du boulevard Maréchal Lyautey

Emplacement vacant (2 places disponibles) :

- **Place n°5 : 4 ml** (saisonnier – 4^{ème} et 1^{er} trimestres)
- **Place n°24 : 2 ml**

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- **Ouvrir la place n°24 à l'abonnement en priorisant les produits suivants :**
 - **Vins**
 - **Horticulteur**

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits**

Marché Europeole

Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une diversité de produits importante
- Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)

Emplacements vacants (2 places disponibles) :

- Place 1 : 2 ml
- Place 2 : 2 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- Ouvrir la place 1 au choix à l'abonnement en priorité pour les champignons.

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser un produit

Marché Sainte-Claire et Halles

Etat des lieux

- Marché et Halles dynamiques en particuliers le week-end avec une bonne représentativité des différentes activités alimentaires

Emplacements vacants marché Sainte-Claire (2 places disponibles) :

- Place n°2 : 4 ml
- Place n°3 : 2 ml

Emplacements vacants Halles Sainte-Claire (2 cases disponibles) :

- Case n°3 : 7 ml
- Case n°21 : 5 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- Marché Sainte-Claire : Ouvrir les places n°2 et n°3 à l'abonnement, en priorité pour l'activité de charcuterie (producteur)
- Halles Sainte-Claire : relance d'appels à candidature pour l'occupation des cases n°3 et n°21 à l'été 2023.

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement sur le marché Ste-Claire ainsi que de prioriser un produit**

Petits marchés du centre-ville

Marché Hébert

(alimentaire – matin | après-midi – produits bio)

Proposition :

- **Places disponibles Hébert matin : n° 2 : 6 ml | n°3 : 4 ml**
 - Ouvrir 1 place à l'abonnement en priorisant les activités de poissonnerie et de pain
- **Place disponible Hébert après-midi : pas de place disponible**

Hébert matin : 1 place disponible

Place aux Herbes (matin – alimentaire)

Proposition :

- **Places disponibles : Place n°4 : 12ml | Place n°7 : 6 ml**
- **Ouvrir les 2 places à l'abonnement**
 - En priorisant une activité de producteur fruits/légumes
 - Le nouvel abonné ne pourra pas avoir un camion boutique (problématiques techniques), uniquement un véhicule de type remorques...

2 places disponibles

Marché Montagne de l'Isère (vendredi après-midi – producteurs)

Proposition :

- **Places disponibles : n°1 : 4 ml | n°2 : 2 ml | n°3 : 2 ml**
 - Ouvrir 2 places à l'abonnement pour une activité de producteur du bassin grenoblois

3 places disponibles

Place St-André (matin – producteurs)

Proposition :

- **Pas d'ouverture à l'abonnement sur le marché en raison des travaux de l'ancien palais de justice (absence de places disponibles)**

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation des propositions d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement sur les petits marchés du centre-ville ainsi que de prioriser certains produits**

Autres petits marchés grenoblois

Marché Villeneuve (matin – alimentaire)

Proposition :

- Ouverture de plusieurs places disponibles à l'abonnement pour toutes activités alimentaires (hors primeur).

Marché Ferrié (mercredi et vendredi matin – alimentaire)

Proposition :

- Places disponibles : n°1 : 5 ml | n°2 : 8 ml | n°3 : 3 ml | n°4 : 4 ml
 - Ouvrir 2 places à l'abonnement pour toutes activités alimentaires

2 places disponibles

Marché Libération (mardi, vendredi et samedi matin – alimentaire)

Proposition :

- Fermeture définitive du marché en raison d'une absence d'affluence des commerçants (aucune demande d'emplacement) et d'un espace urbain contraint (108 cours de la Libération)

Marché Mistral (mercredi et dimanche matin)

Proposition :

- Pas de demandes pour des emplacements de produits manufacturés, ouverture uniquement aux journaliers manufacturés (phase test).

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation des propositions d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement sur certains petits marchés ainsi que de fermer définitivement le marché Libération

Autres petits marchés grenoblois

Marché Ile Verte (dimanche matin – alimentaire)

Etat des lieux

Marché très dynamique avec une forte affluence
Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)

Proposition :

1 place disponible à l'abonnement (n°3 : 5 ml), en priorité pour une activité de boucherie

Marché Victor Hugo (mardi au samedi matin – manufacturé)

Etat des lieux

Marché de proximité la semaine avec une période d'affluence concentrée en fin de semaine

Absence de place disponible

Marché Malherbe (mardi au dimanche matin – alimentaire)

Etat des lieux

Marché de proximité qui monte en puissance le week-end

Proposition :

2 places disponibles à l'abonnement (n°6 : 5 ml ; n°7 : 5 ml), en priorité pour les activités de poissonnerie, boulangerie, fromagerie et tourtons.

Marché Eaux Claires (mardi, jeudi et samedi matin - alimentaire)

Etat des lieux

Marché de proximité

Proposition :

Plusieurs places disponibles à l'abonnement :

- Mardi et jeudi : toute activité, hors fromager et primeur
- Samedi : toute activité, hors primeur

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation des propositions d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement sur certains petits marchés ainsi que de prioriser et limiter certains produits**

Points divers et procédure pour la demande d'abonnement (affichage)

Calendrier prévisionnel pour l'affichage des emplacements vacants et le dépôt des candidatures pour l'abonnement :

- Commission consultative des marchés le 21 juin 2023
- 10 juillet 2023 jusqu'au 11 septembre 2023 : Affichage des emplacements vacants sur les marchés en question et réception des dossiers en septembre pour la fin des candidatures
- Septembre 2023 : Analyse des dossiers, sélection des candidatures et attribution des places/abonnements
- 1^{er} Janvier 2024 : Attribution effective des abonnements (au préalable paiement des droits de place des nouveaux abonnés)